

la moyenne d'une journée même a été faite et livrée, pour mademoiselle Duhamel. Si ceux qui l'ont fait en ont fait parvenir le paiement à Paris, c'est une affaire privée. Nous avons simplement veillé à ce que l'ouvrage fut fait. La copie était très bien faite. On m'a informé depuis que l'ouvrage avait été fait par la sœur de mademoiselle Duhamel, mais que le compte avait été présenté au nom de mademoiselle Nellie Myers. La sœur de mademoiselle Duhamel a passé les examens du service civil et elle a droit d'obtenir de l'ouvrage extraordinaire. J'ai toujours été sous l'impression que mademoiselle Nellie Myers avait réellement fait l'ouvrage, quand hier, madame Duhamel est venue à mon bureau et m'a informé que sa fille, et non mademoiselle Nellie Myers, avait fait l'ouvrage. Il a été fait, toutefois. Cet ouvrage a cessé d'être donné à la fin de juin, comme cela a eu lieu pour tous les autres employés surnuméraires.

*Par M. Barron :*

2157. La dame qui a fait l'ouvrage était la sœur de mademoiselle Duhamel qui est allée à Paris?—Oui.

2158. Dans les bureaux du ministère?—Non; chez elle le soir. Les deux livres que j'ai passés à M. Somerville, donneront une idée de l'ouvrage livré au nom de mademoiselle Nellie Myers, de jour en jour. Madame Lee avait par hasard ces deux livres, quoiqu'elle ait l'habitude de les jeter au panier de rebut. Ce sont simplement des mémoires jetés à la hâte sur le papier.

*Par M. Somerville :*

2159. Les comptes ont été certifiés. Mademoiselle Nellie Myers a signé les chèques, en présence d'une personne du nom de Duhamel?—C'était probablement la sœur, mademoiselle Agnès Duhamel—celle qui est ici à Ottawa.

2160. Elle est employée dans un des ministères?—Je le crois.

2161. Dans quel ministère?—Dans celui des postes, je pense; mais je n'en suis pas certain.

2162. Elle recevait alors un salaire du ministère des postes?—Oui.

2163. Avez-vous eu quelque consultation avec M. Dewdney à ce sujet?—Oh non; je n'en ai pas parlé à M. Dewdney. Je crois que l'arrangement avait été fait avec M. Burgess pour obliger la famille Duhamel.

2164. Y a-t-il une personne du nom de mademoiselle Nellie Myers?—Oui; elle s'est tenue ici, prête à répondre à l'appel du comité.

2165. Elle n'a pas fait cet ouvrage du tout?—Elle dit maintenant que non. J'ai toujours cru qu'elle l'avait fait.

2166. Pour quel objet le compte a-t-il été présenté sous un faux nom?—Parce que l'autre mademoiselle Duhamel, étant déjà employée au service civil, ne pouvait retirer d'autre paie, je suppose.

*Par Sir Richard Cartwright :*

2167. Est-elle une employée permanente?—Je n'en sais rien. Je crois, cependant, qu'elle aurait pu le faire.

*Par M. Somerville :*

2168. Je comprends, d'après l'assertion de l'auditeur-général, qu'elle n'est pas une employée permanente?—Je n'en suis pas certain.

2169. Savez-vous pourquoi le compte a été fait au nom de mademoiselle Nellie Myers?—C'est une affaire entre la famille Duhamel et mademoiselle Myers. Je ne sais rien de cet arrangement. Je ne m'occupais que de voir à ce que l'ouvrage fut bien fait.

2170. Avez-vous examiné l'ouvrage?—J'en ai vu quelques parties. L'ouvrage est d'une excellente écriture.

2171. J'ai demandé à madame Lee de fournir un état indiquant l'ouvrage fait. Madame Lee distribue les papiers à copier tous les jours?—En partie.

2172. Elle doit connaître par les documents, quelle somme d'ouvrage a été faite pour cet argent?—Oui.